



Conséquences détaillées | Réduction de la moitié du budget de la SSR

L'initiative mènerait à une concentration des activités sur un site de production principal.

- Avec un budget diminué de moitié, la SSR n'aurait d'autre choix que de procéder à une vaste opération de concentration sur un site de production principal pour l'ensemble de la Suisse – probablement à Zurich, du fait qu'il s'agit du site le plus vaste – avec une présence minimale dans les régions linguistiques (un site réduit dans chacune d'elles). Ce serait en effet la seule façon de réduire les coûts fixes. Les rédactions dans les cantons ne pourraient plus être maintenues.
- NB : lors de No Billag, l'OFCOM avait déjà évalué qu'en dessous de 900 millions de francs de budget annuel, la production de la SSR devrait être centralisée sur un seul site.
- La production sur place dans les régions concernées ne serait plus possible que dans des cas exceptionnels. Cela conduirait à une couverture médiatique plus distante et plus nationale, au détriment de la couverture régionale.
- La fermeture des bureaux régionaux RTS dans chaque canton romand amènera à une réduction forte de la couverture de l'actualité cantonale et de son rayonnement en Suisse et à l'étranger (RTS.ch, TV5MONDE, etc.).
- Il n'y aura pas de substitution par un fournisseur privé : les 135.- de redevance sont définitivement perdus pour la place médiatique suisse/romande. Par ailleurs, le secteur médiatique privé en Suisse romande connaît de fortes pressions (concentration des centres de décisions en Suisse alémanique).
- Baisser la redevance à 200.- c'est ouvrir le marché romand aux groupes étrangers (français).

L'initiative affecterait particulièrement les régions latines.

- Les budgets plus modestes de la Suisse romande, du Tessin et des Grisons seraient encore plus durement touchés que ceux de la Suisse alémanique, qui conserverait l'essentiel des moyens de production vu la taille de son marché et la part de redevance récoltée dans cette région.
- La clé péréquative Helvetia ne pourrait plus être maintenue en l'état.
- Une étude de l'institut de recherche économique BAK Economics de 2024 a calculé les effets qu'aurait l'acceptation de l'initiative sur les places de travail. Les régions linguistiques seraient touchées de manière disproportionnée : l'étude estime que 924 emplois à temps plein seraient supprimés en Suisse romande, soit une réduction de 65 %. Or, une place de travail à la SSR en amène une dans l'économie privée, ce qui doublerait le nombre de pertes d'emploi et ce dans de nombreux domaines déjà fragilisés (culture, cinéma, audiovisuel, musique, etc.).

- Si elle était acceptée, l'initiative coûterait quelque 800 millions de francs à la SSR. C'est le double du budget actuel de la RTS. Elle ne pourrait plus exploiter des studios à Lausanne et à Genève ou des bureaux régionaux pour couvrir les cantons romands. Une grande partie du programme destiné à la Suisse romande devrait être produit en dehors de cette région.

L'initiative nuirait à l'ensemble de la place médiatique suisse.

- Les moyens dont ne disposerait plus la SSR échapperaient aussi à la place médiatique suisse. Sans que cela soit nécessaire, l'initiative veut priver le système médiatique suisse de 800 millions de francs. Or, ces moyens sont plus que jamais nécessaires compte tenu du recul progressif de la diversité médiatique dans les régions. Pour la Suisse romande, Reporters sans frontières parle de désertification médiatique.
- Les médias publics et privés vont de pair : la SSR n'est pas en concurrence avec les médias privés en Suisse, mais les complète. L'utilisation des offres de la SSR n'entraîne pas une diminution de l'utilisation d'autres médias en ligne. Au contraire, une étude de l'Université de Zurich montre que la SSR a tendance à renforcer les entreprises média privées plutôt qu'à les affaiblir. Les utilisateurs des offres SSR consomment davantage de médias privés. L'utilisation des offres de la SSR n'a également aucune incidence sur la propension des gens à payer pour des informations en ligne ([étude de l'institut de recherche sur l'opinion publique et la société fög, Université de Zurich, 2024](#), en allemand seulement).

L'initiative affecterait la culture.

La collaboration entre la SSR et la branche suisse du cinéma est réglementée dans un contrat, le Pacte de l'audiovisuel. Avec cet accord, la SSR apporte aujourd'hui un soutien financier à la création cinématographique indépendante en Suisse. En cas de « oui » à l'initiative, elle ne pourrait plus prolonger ce Pacte. D'une manière générale, il y aurait plus de séries achetées et moins de productions maison, car ces dernières sont nettement plus chères. Les séries comme « Winter Palace » ou « Intraçables » coproduites par la RTS ne pourraient plus être financées comme elles l'ont été.

L'initiative affecterait le divertissement.

De nombreuses émissions ne pourraient plus être produites. Les productions audiovisuelles sont très onéreuses ; elles ne sont pas rentables dans un marché aussi restreint que la Suisse et d'autant plus en Suisse romande. Il ne serait pas réaliste d'attendre que les émissions de divertissement romandes comme « 52 minutes » aient un avenir sur un marché commercial. Les programmes suisses de divertissement ne sont pas rentables financièrement et seraient rapidement mis en péril par les prestataires globaux tels que Netflix.